

Angers : une politique locale pour une alimentation saine

Gérard Boussin,
responsable de la direction
Santé publique, ville d'Angers

Ville-Santé de l'OMS depuis 1990, Angers agit pour la santé de ses habitants, notamment en s'engageant pour une alimentation de qualité accessible à tous. Pour ce faire, la ville s'est dotée d'un projet alimentaire territorial, action prioritaire du projet agricole d'Angers Loire Métropole, qui vise à structurer une offre alimentaire de proximité en faveur de l'économie agricole, de l'environnement et de la santé publique. Dans ce cadre, différentes actions ont permis de favoriser l'intégration du développement durable dans la restauration collective : approvisionnement en produits de qualité issus de circuits courts et de modes de production respectueux de l'environnement, réduction du gaspillage alimentaire.

L'ESSENTIEL

► Jardins familiaux, accès à la cantine, qualité des repas servis, production locale, soutien aux associations, éducation alimentaire : la ville d'Angers a mis en place une politique globale favorisant l'accès à une alimentation équilibrée pour l'ensemble de la population.

Créer un environnement favorable...

Pour garantir une accessibilité équitable dans toute la ville à des aliments tels que les fruits et légumes, Angers soutient et accompagne 16 marchés alimentaires hebdomadaires de proximité, avec une forte présence de producteurs maraîchers locaux.

Une autre initiative pour favoriser l'accessibilité aux fruits et légumes est de mettre à disposition des habitants des jardins familiaux. Au total, 1000 parcelles de 100 à 200 m² sont disponibles sur le territoire de la ville ou en périphérie, couvrant

au total une superficie de 27,5 hectares. La ville apporte également un appui technique et s'assure du bon entretien des terrains. Ces jardins sont des vecteurs efficaces de diffusion des messages liés au jardinage respectueux de l'environnement par la mise en place de récupérateurs d'eaux de pluie, l'incitation au compostage des déchets végétaux et l'organisation d'animations de sensibilisation à l'écologie et au développement durable au sein de ces espaces collectifs. Des jardins de pieds d'immeubles sont également mis à disposition, afin d'encourager la culture légumière ou florale par les habitants proches, favorisant ainsi la convivialité, le lien social, et améliorant le cadre de vie.

Une étude d'évaluation des impacts sur la santé - réalisée en 2017 sur un quartier en renouvellement urbain et portant plus spécifiquement sur les mobilités et les espaces verts - a d'ailleurs témoigné de la volonté des habitants de « développer, démultiplier ces jardins potagers à l'échelle des immeubles » [1].

... Accessible à tous

Prenant en compte la problématique des inégalités sociales d'accès à une alimentation favorable à la santé, la ville d'Angers met en place diverses actions d'intervention solidaire. Elle permet en particulier, en subventionnant l'Établissement public de restauration collective (Eparc) créé par la ville, l'accès aux restaurants scolaires de 7000 enfants chaque année avec une facturation des repas selon les revenus des familles ; le prix des repas s'échelonne ainsi de 1,91 à 4,49 € en maternelle et de 1,99 à 4,67 € en primaire.

D'autres aides financières sont mises en place par la ville afin de

faire face aux besoins alimentaires d'une partie de sa population en précarité grandissante. En 2009, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Angers a lancé un dispositif intitulé filets solidaires. Composés et distribués par l'association « Les jardins de Cocagne », ces filets se composent de fruits et de légumes habituellement voués à la destruction, mais parfaitement consommables. Au total, 460 filets sont distribués par semaine sur douze sites, en contrepartie d'une participation financière allant de 2,60 à 6,60 € selon ses ressources. Le temps de distribution est l'occasion pour les bénévoles de proposer des recettes simples et équilibrées ainsi que des activités ludiques et éducatives autour de l'alimentation.

Le CCAS subventionne également 20 associations contribuant à l'aide alimentaire (distribution, insertion) et la formation des bénévoles. Il soutient ainsi les activités du Restobus (porté par les Restos du Cœur) qui offre un repas aux plus démunis ; il apporte des aides directes aux habitants sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé répondant aux besoins de la personne et pilote le portage de repas à domicile, jusqu'à six jours sur sept, lequel concerne chaque année 900 Angevins avec 180 000 repas. Ceci permet de maintenir un lien social et de sécuriser l'alimentation des bénéficiaires.

Enfin, le CCAS anime depuis 2015 la Mission de concertation et d'Animation pour une Alimentation Solidaire (MAAS), espace de réflexion, d'échanges, de concertation et de développement de projets qui permet d'amplifier la dynamique du



© Jean-Pierre Vigand / Mairie de Paris

réseau d'acteurs de l'aide alimentaire et d'améliorer la cohérence de l'offre alimentaire aux populations angevines les plus vulnérables.

Des actions de sensibilisation et d'éducation alimentaire

Dans un tout autre domaine, celui de l'éducation, la mairie d'Angers propose aux enfants âgés de 7 à 10 ans des animations ludiques intitulées « De la fourche à la fourchette », telles que du jardinage, des ateliers culinaires, de la dégustation, de la mise en scène, du déguisement¹. Ces diverses actions apportent des repères pour comprendre le circuit de l'alimentation, de sa production à la consommation. Elles abordent l'agriculture, le jardinage, l'impact environnemental, la production, la saisonnalité, le goût, l'alimentation équilibrée, l'interculturalité, les différentes familles d'aliments, leurs

apports pour le bien-être du corps, ainsi que la notion de gaspillage.

Ces ateliers sont animés par différents acteurs de terrain qui viennent témoigner et partager leur expérience avec les enfants : infirmière de la direction santé publique, animateur de la Maison de l'environnement (direction Environnement et Déchets), diététicienne de l'inter-association des fruits et légumes frais (Interfel), animateur du Groupement des agriculteurs biologistes et bio dynamistes de l'Anjou (GabbAnjou).

Des actions d'information et d'éducation en lien avec l'alimentation telles que « le jardin biologique » menées par la Maison de l'environnement permettent chaque année à 7500 personnes (adultes, enfants en stage nature) d'acquérir la connaissance des sols, des techniques de jardinage bio et de rotation des

cultures, du respect de la biodiversité et des saisons, des typologies de culture liées à la situation géographique, etc. D'autres actions réalisées dans le cadre des journées thématiques - comme les Parcours du Cœur - sont des moments privilégiés de rencontre pour sensibiliser à l'importance d'une alimentation équilibrée et aux bienfaits de l'activité physique. Enfin, en partenariat avec l'Établissement public de restauration collective (Eparc) qui gère la restauration collective, la ville participe à l'animation des actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire, par exemple dans les restaurants scolaires, au cours de la Semaine du Goût ou de la Fraîch'attitude, semaine nationale de dégustations et de découvertes des fruits et légumes frais.

Le projet d'agglomération, la démarche intersectorielle du réseau des villes santé de l'OMS, une tradition de travail en réseau avec un tissu associatif riche sont autant de conditions qui permettent cette approche globale et la possibilité pour la ville d'Angers d'inscrire son action dans le temps à destination de tous les Angevins. ■

1. Co-animées par la direction Santé publique et la Maison de l'environnement. Créée en 1990, la Maison de l'Environnement, rattachée à la direction Environnement et Déchets, est un lieu privilégié de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement et au développement durable pour tous, acteurs et habitants. Elle élabore le rapport annuel du développement durable.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Ville d'Angers, *Étude sur l'Évaluation d'Impact en Santé du Programme de Rénovation Urbaine du quartier de Monplaisir*. En ligne, <http://www.angers.fr/l-action-municipale/sante-et-handicap/etude-sur-l-evaluation-d-impact-en-sante-du-programme-de-renovation-urbaine-du-quartier-de-monplaisir>